



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Somme

Objet : Bilan mouvement des personnels du 1^{er} degré pour le département de la Somme à la rentrée 2023

I. Mouvement PoP

Pour cette campagne, le département de la Somme a proposé quatre postes, trois n'ont pas été retenus, seul le poste de la classe relais du collège Ponthieu d'Abbeville, a été validé par le ministère.

Au total, 7 candidatures nous sont parvenues. Le poste a été pourvu par une enseignante du département de Paris.

Les candidatures des 4 PE de la Somme n'ont pas été retenues par les autres départements.

Le solde entre les entrées et les sorties, au terme du mouvement POP, était donc de +1.

II. Mouvement interdépartemental

1) Permutations informatisées

Lors de cette campagne, 42 enseignants se sont inscrits sur l'application dévolue à cet effet. 37 candidatures ont finalement été traitées.

10 enseignants sont entrés dans la Somme, 18 en sont sortis. Le solde de cette campagne s'élève donc à -8.

2) Mouvement complémentaire des Exeat-Ineat

Nous avons reçu 7 demandes d'Exeat, les 7 ont été accordées.

Sur les 86 demandes d'Ineat, 15 demandes ont été acceptées.

Comme le veut la campagne, nos accords sont conditionnés aux accords d'Exeat et d'Ineat des autres départements. Au terme des opérations d'Exeat-Ineat :

- Sur nos 7 accords d'Exeat, toutes les demandes d'Ineat ont été accordées, et quittent notre département à la rentrée ;
- Sur 15 Ineat accordés, 15 enseignants intègrent notre département.

Le solde des entrées et sorties pour la Somme, pour la campagne d'Exeat-Ineat, est donc de + 8.

Au final, les opérations de mouvement interdépartemental ont engendré un solde nul entre les entrées et sorties

III. Mouvement intra départemental

1) Candidats au mouvement

Pour le mouvement 2023, 715 enseignants ont présenté leur candidature.
427 étaient des participants non obligatoires.
288 étaient des participants obligatoires soit 40.27% contre 388 l'année dernière.

On constate de nouveau une légère baisse au niveau de la participation depuis 4 ans mais assez peu significative.

Les résultats du mouvement ont été communiqués le 02 juin 2023.

Au terme des opérations du mouvement, 430 enseignants ont été mutés, soit 60.13% des candidats.

Dans le département, 58.31% des participants obligatoires ont été mutés contre l'année dernière 75.5%. Le pourcentage élevé l'année dernière s'expliquait en partie par l'ouverture de 24 postes de titulaires de secteur (93 en 2021 contre 117 en 2022) selon l'incitation du ministère. Il y a eu très peu d'ouverture cette année ce qui explique que le pourcentage soit plus faible.

Le département a proposé 285 postes pour 327 participants obligatoires dont un différentiel de 42 postes.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la phase principale du mouvement :

2023	Nombre	%	Dont mutés	%	Dont non mutés	%
Participants obligatoires	288	40.27%	181	62.84%	82*	28.47%
Participants non obligatoires	427	59.72%	249	58.32%	178	41.68%
Total	715	100%	430	60.14%	289	40.42%

288 – 181 = 107

82 non mutés – différentiel de 25 enseignants s'explique par :

- Enseignants affectés hors mouvement (situation médicale ou sociale+++)
- Fonctionnaires stagiaires en prolongation ou renouvellement avec avis défavorables Inspé et DSDEN qui ont été exclus du mouvement
- Disponibilité tardive
- Exéat

2) Vœux formulés

Les PE du département pouvaient formuler jusqu'à 40 vœux. Les participants obligatoires étaient contraints d'ajouter, au sein de leur liste de vœux, deux vœux groupe dit « à mobilité obligatoire » (vœu MOB) dans deux zones différentes.

18 enseignants n'ont pas respecté les directives, la DPE a saisi d'office un vœu MOB en ASH dans une zone déficitaire en dernier vœu. Deux enseignants ont été mutés sur ce vœu.

En tout, 10054 vœux ont été inscrits (vœux précis + vœux groupes) pour les 715 participants.

L'étude des vœux des 430 PE mutés au terme de la phase principale indique que

- 73% d'entre eux ont obtenu l'un de leurs cinq premiers vœux,
- 80% l'un de leurs 10 premiers vœux.

On notera que seul 15 enseignants ont obtenu une mutation « hors vœux ». Sept d'entre eux ont obtenu une révision d'affectation un recours gracieux pour raisons de santé, poste éloigné à plus de 75 kms notamment.

Le tableau ci-dessous présente le rang du vœu satisfait pour les 430 mutés au mouvement.

	Nombre de candidats satisfaits	En %	
vœux rang 1 satisfaits	214	50%	
vœux rang 2 satisfaits	55	13%	
vœux rang 3 satisfaits	19	7%	
vœux rang 4 satisfaits	17	4%	
vœux rang 5 satisfaits	9	4%	
vœux rang 6-10 satisfaits	31	2%	
vœux rang 11-15 satisfaits	14	7%	
vœux rang 16-20 satisfaits	16	3%	
vœux rang 21-25 satisfaits	8	4%	
vœux rang 26-30 satisfaits	15	2%	
vœux rang 31-35 satisfaits	7	3%	
vœux rang 36-40 satisfaits	10	2%	
Total	430	100%	
Hors vœux	15	3%	

3) Au terme de la phase principale

3.1. Mise en place d'une phase d'ajustement

La phase d'ajustement se décompose en deux étapes :

- Appel à candidature pour les postes à profil restés vacants après la phase informatique
- Affectation des 121 TRS – Mouvement spécifique
- Affectation des enseignants sans poste.

Lors de la phase d'ajustement qui s'étale de début fin à fin août, nous avons affecté 236 enseignants. Ce chiffre se décompose de la façon suivante :

- 82 participants obligatoires sans poste au terme de la phase principale ;
- 121 TRS ;
- 33 postes vacants dont 11 postes à profil, des postes en RASED et des directions d'école.

La quasi-totalité des enseignants ont été affectés avant la sortie des classes - Seuls 5 enseignants ont été affectés fin août faute de poste disponible.

3.2. Recours

Au terme de la phase principale, nous avons reçu 22 recours gracieux – 17 ont obtenu une révision d'affectation. Certains ont lâché une affectation loin de leur domicile en échange d'un poste en ASH plus près de leur lieu d'habitation.

La plupart des recours émanaient de participants à mobilité obligatoire qui avaient été affectés sur leurs vœux MOB ou hors vœux.

Une attention particulière est apportée aux situations des enseignants affectés d'office notamment pas de T1 en ASH dans la mesure du possible.

IV. Autres informations

4.1. Recrutement de CTEN

Pas de recrutement de contractuels à la rentrée 2023.

4.2. Enseignants stagiaires

Nous avons 66 stagiaires à cette rentrée dans le département. 24 d'entre eux exercent à 50% et 42 à 100%.